

Le **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)** est un diplôme français sanctionne une culture générale dans le domaine aéronautique. Il est délivré



est qui

le

conjointement par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chargé des Transports, et par celui de l'Éducation nationale.

Les objectifs généraux

La préparation au brevet d'initiation aéronautique (BIA) par son approche pluridisciplinaire permet :

- Favoriser le développement d'une culture scientifique et technique
- Permettre une initiation théorique et pratique de l'aéronautique
- De donner plus de sens à la formation scolaire (Physique, Mathématiques, Sciences de l'Ingénieur et Histoire Géographie);
- d'aborder les différentes facettes du domaine aéronautique et spatial ;
- de découvrir les filières menant aux carrières de ce secteur dans lequel il existe des débouchés variés.

Ainsi, un élève suivant une préparation au BIA trouvera souvent des facteurs de motivation et des éléments pour élaborer un projet personnel d'orientation.

Les activités conduites

Cette formation initie les élèves aux grands domaines de l'aéronautique et leur en donne un aperçu réaliste.

Le programme permet de s'intéresser aux différents types d'aéronefs.

L'élève ayant suivi cette préparation doit développer des connaissances et compétences en :

- météorologie et aérologie ;
- aérodynamique,
- aérostatique et principes du vol ;
- étude des aéronefs et des engins spatiaux ;
- navigation, réglementation, sécurité des vols ;
- histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

L'Enseignement et les horaires

La formation se déroule essentiellement sous forme de séances théoriques. La formation complète est d'environ 40 heures.

Une heure par semaine pendant les périodes scolaires au lycée

Quel public concerné ?

- ✓ Élèves du lycée et collège (3^{ème}), curieux de découvrir un domaine inconnu
- ✓ Elèves intéressés par les carrières de l'aéronautique pilote, mécanicien, contrôleur, technicien et ingénieur dans l'industrie aéronautique, carrières de l'armée de l'air) : Le BIA vous permet de valider sur votre CV vos connaissances aéronautiques en vue de poursuites d'études
- ✓ Élèves désireux de passer les brevets de pilote ULM, planeur, avion ou hélicoptère : Le BIA vous permet d'obtenir une bourse des fédérations aéronautiques pour financer votre brevet de pilote

Pourquoi choisir cet atelier ?

Les thèmes abordés et les connaissances acquises lors de cette formation, serviront de liens entre les disciplines scolaires traditionnelles et valoriseront des enseignements parfois abstraits.

L'aéronautique est une école de rigueur et de responsabilité qui servira partout, dans la vie comme dans les études. Cette formation peut initier ou renforcer un projet d'orientation vers des métiers divers et passionnants (Pilote, navigateur, aiguilleur, responsable de piste, ingénieur aéronautique, technicien avion, logisticien,...).

L'obtention du BIA apporte une reconnaissance dans le milieu aéronautique et aussi une bourse pour les formations aux brevets aviation ou vol à voile.

L'examen se déroule au mois de mai (généralement fin mai)

Cette formation est une préparation à un examen.

Elle demande du travail et du sérieux pour l'élève qui s'engage à la suivre.

Tout élève intéressé par cette formation en 2023/2024 vient s'inscrire au secrétariat du proviseur avant le 9 juin 2023.